

LE RECOURS AU MÉCÉNAT PAR LES ASSOCIATIONS

■ QU'EST CE QUE LE MECENAT ?

Le mécénat, par son absence de contrepartie directe, est une action désintéressée qui fait participer l'entreprise à une action d'intérêt général. Excellent vecteur de communication, il contribue à sa notoriété. L'investissement et la participation à des manifestations lui permettent de renforcer son identité et d'apparaître comme une entreprise citoyenne. De plus, il favorise la cohésion interne en créant de l'intelligence collective et en donnant du sens au travail des personnels.

■ QUELLES SONT LES DIFFERENTES FORMES DE MECENAT ?

Il existe 3 formes de mécénat :

- Le mécénat financier, consiste en l'apport d'un montant en numéraire à une structure éligible au mécénat.
- Le mécénat en nature, qui consiste à mettre gratuitement à disposition des locaux, des biens inscrits sur le registre des immobilisations, des biens produits par l'entreprise.
- Le mécénat de compétences, qui consiste à mettre à disposition du personnel (prestation de services ou prêt de main d'œuvre.)

■ LES CONDITIONS POUR ETRE ELIGIBLES AU MECENAT ?

Pour être éligibles aux dispositions fiscales avantageuses du mécénat, les œuvres ou organismes bénéficiaires doivent être **d'intérêt général**.

Pour ceci, l'organisme doit respecter les 5 conditions cumulatives suivantes :

- l'organisme ne doit pas entretenir de relations privilégiées avec des organismes du secteur lucratif qui en retirent un avantage concurrentiel ;
- l'organisme doit avoir une gestion désintéressée ;
- l'activité ne doit pas être concurrentielle, ou doit être exercée dans des conditions différentes du secteur marchand ;
- l'organisme ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes ;
- les activités exercées par l'organisme doivent correspondre aux domaines d'activité couverts par le mécénat.

QUELLE AIDE PEUT VOUS APPORTER VOTRE EXPERT-COMPTABLE ?

- ▶ L'accompagnement de l'association dans une démarche d'intérêt général et/ou dans le suivi de celle-ci dans le temps.
- ▶ L'accompagnement dans les réflexions stratégiques liées à la définition du projet associatif, dans l'établissement de l'étude prévisionnelle liée et son suivi dans les réalisations.
- ▶ La mise en place d'une comptabilité de gestion (outils d'aide à la décision pour la gouvernance), suivi des fonds dédiés, contributions volontaires en nature, établissement des annexes obligatoires (CER,...).
- ▶ Des audits spécifiques pour s'assurer du respect de la réglementation applicable et de l'utilisation des fonds...

AUTO-DIAGNOSTIC

Questionnaire d'aide à un examen rapide de la situation d'une association au regard du mécénat ⁽¹⁾

(Cet auto-diagnostic n'a qu'un caractère indicatif : pour plus de précisions, consultez votre expert-comptable)

	OUI	NON
Avez-vous bénéficié d'un mécénat financier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous bénéficié d'un mécénat en nature ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous bénéficié d'un mécénat de compétences ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous rédigé une convention de mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respectez-vous les trois règles de mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respectez-vous les conditions d'éligibilité au mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les règles d'une convention de mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les obligations comptables du mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les avantages du mécène ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous utilisé le rescrit fiscal en matière de mécénat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les avantages fiscaux dont peut bénéficier le mécène ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos reçus fiscaux sont-ils numérotés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous le financement participatif (crowdfunding) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous la différence entre le parrainage, le mécénat et le sponsoring ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous bien utilisé les fonds reçus par le mécénat et ce dans leur totalité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les restrictions fiscales liées aux actions d'accompagnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Toute réponse « oui » doit encourager une étude approfondie des risques éventuellement encourus par l'association, par ses dirigeants et ses intervenants.